

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro CCDC_210726_112

portant sur

ATTRIBUTION DU MARCHÉ TRANSPORT D'ŒUVRES D'ART POUR L'EXPOSITION JEAN-FRANCIS AUBURTIN. UN ÂGE D'OR À LA SOCIÉTÉ BOVIS TRANSPORT

Le Président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°CC_200711_03 du Conseil communautaire du 11 juillet 2020 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisé,

VU l'appel public à la concurrence publié le 19 mars 2021,

CONSIDÉRANT que la Communauté de communes est affectataire et gestionnaire du musée de Lodève – Hôtel du Cardinal de Fleury,

CONSIDÉRANT que le musée de Lodève présente du 25 septembre 2021 au 27 mars 2022, une exposition intitulée *Jean-Francis AUBURTIN. Un âge d'or*, qui nécessite l'organisation et la prise en charge du transport aller et retour et de l'emballage d'œuvres d'art pour l'exposition,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'attribuer le marché relatif au transport d'œuvres d'art pour l'exposition *Jean-Francis AUBURTIN. Un âge d'or à la société BOVIS TRANSPORT*, 1 bis, rue Edouard AUBERT ZI des Ciroiers 91700 FLEURY-MEROGIS,

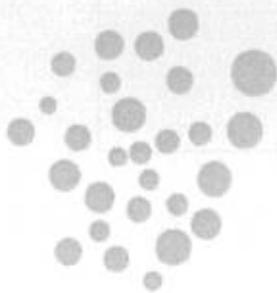
ARTICLE 2 : Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées pour un montant de vingt trois mille cinq cent trois euros Hors Taxes (23 503 € HT) et vingt huit mille cent cinquante neuf euros et soixante centimes Toutes Taxes Comprises (28 159,60 € TTC), tel que mentionné à l'acte d'engagement annexé à la présente convention,

ARTICLE 3 : La dépense correspondante fait l'objet d'une opération pluriannuelle inscrite dans l'autorisation d'engagements et crédits de paiement correspondants,

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations.

Fait à Lodève, le vingt six juillet deux mille vingt et un,

Le Président,
Jean-Luc REQUI



MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE

ACTE D'ENGAGEMENT

LE POUVOIR ADJUDICATEUR :
Communauté de communes Lodévois et Larzac
1, Place Francis Morand
34700 LODEVE

Transport d'œuvres d'art pour l'exposition *Jean-Francis AUBURTIN (1866-1930). Un âge d'or*

CADRE RÉSERVÉ À L'ACHETEUR

CONTRAT N°

NOTIFIÉ LE

AE : Transport d'œuvres d'art pour l'exposition 2021-2022
1, place Francis Morand 34700 Lodève - Tél. 04 67 88 90 90 / Fax. 04 67 88 90 91 - Courriel : contact@lodevoisellarzac.fr

1/9

SCC

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.



ARTICLE 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom de l'organisme : COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur Jean-Luc REQUI, Maire de Saint Etienne de Gourgas, Président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac

Ordonnateur : Jean-Luc REQUI, Maire de Saint Etienne de Gourgas, Président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac

Comptable assignataire des paiements : le Trésorier, Trésor Public – Clermont l'Hérault

ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire

M Jean-Claude CANALS

Agissant en qualité de Chargé d'affaires

Je m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Télécopie

Numéro de SIRET

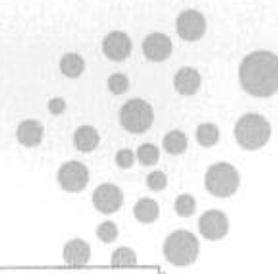
Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

Engage la société BOVIS TRANSPORTS sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale BOVIS TRANSPORTS

50C



Adresse : 1 Bis, Rue Edouard Aubert - ZI des Ciroliers 91700 FLEURY-MEROGIS

Adresse électronique : fineart@bovis.fr

Numéro de téléphone : 01 60 16 32 32 | Télécopie : 50

Numéro de SIRET : 309 634 582 00030

Numéro de TVA intracommunautaire : FR39 309 634 582 00030

Le mandataire (candidat groupé)

M.....

Agissant en qualité de

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjointement

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale :

Adresse :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Télécopie :

Numéro de SIRET :

Code APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

SCC



ARTICLE 3 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

3-1 : Objet

Les stipulations du présent Acte d'Engagement (AE) concernent le transport d'œuvres d'art pour l'exposition *Jean-Francis AUBURTIN (1866-1930). Un âge d'or.*

Ce marché a pour objet l'emballage, le transport aller et retour des œuvres présentées dans le cadre de l'exposition *Jean-Francis AUBURTIN (1866-1930). Un âge d'or.*, organisée au Musée de Lodève du 25 septembre 2021 au 27 mars 2022.

3-2 : Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique.

3-3 : Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

ARTICLE 4 – PRIX

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Montant HT : 23 503 €

Montant TVA (20 %) : 4 656 €

Montant TTC : 28 159.60 €

(en toutes lettres : Vingt huit mille cent cinquante neuf euros et soixante cts

ARTICLE 5 : DURÉE ET DÉLAIS D'EXÉCUTION

Les dates prévisionnelles d'exécution sont les suivantes :

La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 10 mois.

La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/06/2021

La date prévisionnelle d'achèvement des prestations est le 15/04/2022

ARTICLE 6 – PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

• Ouvert au nom de : pour les prestations suivantes : BOVIS TRANSPORTS

Domiciliation : Essonne Entreprises

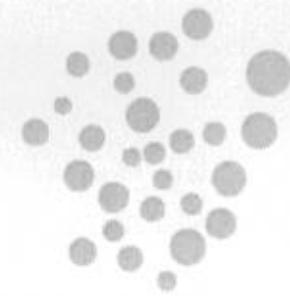
Code banque : 30076 Code guichet : 02277 N° de compte : 10742300200 Clé RIB : 70

AE : Transport d'œuvres d'art pour l'exposition 2021-2022
1, place Francis Morand 34700 Lodève – Tél. 04 67 88 90 80 / Fax 04 67 88 90 91 – Courriel : contact@lodevoislarzac.fr

4/9

SCC

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.



IBAN : fr76 3007 6022 7710 7423 0020 070

BIC : NORDFRPP

• Ouvert au nom de : _____
pour les prestations suivantes : _____

Domiciliation : _____

Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : _____

IBAN : _____

BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire
 les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexes du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

ARTICLE 7 – AVANCE

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- OUI
 NON

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

ARTICLE 8 – NOMENCLATURE

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
92311000-4	Oeuvres d'art
60100000-9	Services de transport routier

SCC



9 - SIGNATURE

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 50 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Fait en un seul original

A. *Frédéric Nérisso*
Le 18.05.2021

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant HT :

Montant TVA (%) :

Montant TTC :

(en toutes lettres :

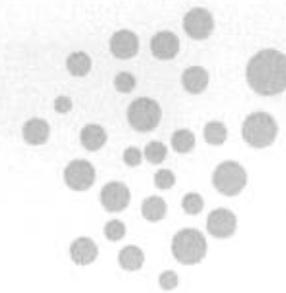
BOVIS TRANSPORTS SA
SEVERINE
RIOLAND

Signature numérique
de SEVERINE RIOLAND
Date : 2021.05.10
10:53:07 +02'00'

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du



NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

A.....
Le

Signature¹

En cas d'envoi en L.R.AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

AE : Transport d'œuvres d'art pour l'exposition 2021-2022
1, place Francis Morand 34700 Lodève - Tél. 04 67 88 90 90 / Fax 04 67 88 90 91 - Courriel : contact@lodevoisellarzac.fr

7/9

JCL

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.



NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de : (en chiffres et en toutes lettres) :

La totalité du bon de commande n° _____ afférent au marché : (en chiffres et en toutes lettres) :

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à : (en chiffres et en toutes lettres) :

La partie des prestations évaluée à : (en chiffres et en toutes lettres) :

et devant être exécutée par en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A.....
Le.....

Signature :

ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise		Prestations concernées		Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale :						
SIRET :	Code APE					
N° TVA intracommunautaire :						
Adresse :						
Dénomination sociale :						
SIRET :	Code APE					
N° TVA intracommunautaire :						
Adresse :						
Dénomination sociale :						
SIRET :	Code APE					
N° TVA intracommunautaire :						
Adresse :						
Dénomination sociale :						
SIRET :	Code APE					
N° TVA intracommunautaire :						
Adresse :						
						Totaux

SCe